Accompagnement à la mise en place de plate-formes à compétences mutualisées en région Centre-Val de Loire

Service déconcentré - PFRH - Centre Val de Loire - 2019

Comment accompagner les services déconcentrés de l'Etat dans leur transformation ? Inspirez-vous de la démarche engagée en région Centre-Val-de-Loire afin de proposer une offre de service efficace et mutualisée.

Conduite du changement
Centre-Val de Loire
Ministère de l'Intérieur

Description du projet

Il s'agit de :
- constituer une équipe d'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat dans leur transformation
- mettre en place une offre de service commune entre les PFRH Centre-Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et CVRH de Tours, renforcée par un prestataire externe.

Composition de l'équipe d'accompagnement
- la PFRH Centre-Val de Loire (directrice + conseiller mobilité-carrière)
- le CVRH de Tours (directeur adjoint + conseiller en accompagnement)
- la PFRH Nouvelle Aquitaine (conseillère en organisation du travail – COT) qui a des problématiques identiques d'accompagnement de réorganisations de services et de partage de compétences
- un prestataire externe dont le montant de prestation fait l'objet de demande du FIRH (voir devis)

Contenu de l'offre de service
L'accompagnement consisterait à aider les chefs de projets, managers et équipes dans la mise en place de ces plate-formes et nouvelles structures, qui impliquera l'adaptation à des nouvelles modalités de travail et de management (travail en réseau, travail déporté ou à distance...), des changements de missions et de sens du service (travail pour le compte d'autrui...), l'utilisation de nouveaux outils (technologie numérique...), le renouvellement des procédés et procédures, la reconstitution de nouvelles équipes et collectifs de travail, etc...
Modalités de fonctionnement de l'équipe d'accompagnement
- préparation et co-animation des séances d'accompagnement en Centre-Val de Loire avec le prestataire, la PFRH et le CVRH
- préparation et co-animation des séances en Nouvelle Aquitaine avec la PFRH et le CVRH
- points de revue réguliers entre les 4 acteurs pour faire l'état sur les avancées des accompagnements en cours et échanger sur les méthodes mises en place, partager les pratiques et les constructions de séance
Caractère innovant du projet
Le caractère innovant de ce projet repose sur :
- le regroupement et la mutualisation de ressources locales identifiées (PFRHs, CVRH) au sein d'une équipe
- le caractère apprenant de l'équipe qui intègre plusieurs niveaux d'expertise pour renforcer les compétences et développer la palette d'interventions dans le domaine de l'accompagnement qui est multifacettes (formations, coaching collectifs, entretiens individuels...)
- le partage de pratiques et de méthodes entre plusieurs acteurs de l'accompagnement qui exercent différemment pour multiplier les pistes de solutions
- la transmission de compétences
- le partage de problématiques identiques en inter-ministérialité et inter-région
- l'amorce à la constitution à plus long terme d'un futur réseau régional de compétences en accompagnement des services

Objectifs et finalités

1- Accompagner les services dans la mise en place de ces plate-formes et sur toute la durée de leur processus de transformation.
Le nombre de plate-formes est fixé de une à deux à accompagner pour 2019 en Centre-Val de Loire.
Il s'agira d'identifier les besoins des managers, des chefs de projets et des équipes pour mettre en place ces nouvelles structures et d'y répondre en faisant appel à différentes modalités d'accompagnement : formations in situ (management et travail à distance, travail en mode projet...), coachings des managers et des équipes, etc... Les enseignements tirés de ces expérimentations pourront ensuite bénéficier aux autres transformations de même nature.
2- Renforcer les compétences en accompagnement de services en région Centre-Val de Loire
La PFRH Centre-Val de Loire, comme le CVRH de Tours, répondent chacun à des sollicitations de services pour les accompagner dans diverses problématiques de réorganisation. Cependant, cette compétence nécessite d'être aujourd'hui renforcée.
La constitution d'une équipe d'accompagnement des services, objet du présent dossier FIRH, nécessite ainsi d'intégrer un prestataire externe - dont le financement de la prestation est sollicité sur le FIRH - pour un accompagnement aux services qui se ferait en mode apprenant pour l'équipe.

Des supports de suivi du process d'accompagnement des services : objectifs attendus des séances, préparation des séances et contenu de méthodes utilisées, compte-rendu des séances et orientations sur les séances suivantes.
Un rapport de mise en place des plate-formes.